

Le dit capital social sera divisé en actions
de piastres chacune.

Ci-suivent les noms au long, l'adresse et l'occupation des
requérants, avec le montant de capital souscrit par chaque
requérant respectivement.

Pétitionnaires	Montant de capital souscrit
1	
2	
3	
4	
5	

Les dits
seront les premiers directeurs ou directeurs provisoires de la
compagnie.

Un livre d'actions a été ouvert, et un mémoire des con-
ventions par les requérants, scellé conformément au statut,
a été fait en double — l'un des doubles étant transmis avec
la présente requête.

Les soussignés demandent en conséquence qu'il leur
soit accordé des lettres patentes les constituant, ainsi que les
autres personnes qui pourront devenir subséquemment
actionnaires de la compagnie, en corporation et corps politi-
que pour l'exercice des pouvoirs susmentionnés.